

nationaux dans leurs programmes nationaux et, d'autre part, à faire en sorte qu'ils disposent de l'infrastructure nécessaire en matière de main-d'œuvre qualifiée et d'organisation pour progresser régulièrement. Ces objectifs sont étroitement liés dans la mesure où tout progrès est impossible sans un respect scrupuleux des normes et des règlements internationaux qui, à son tour, ne peut être assuré sans une infrastructure bien organisée et fiable. Grâce à l'appui du PNUD et de plusieurs gouvernements et organismes donateurs, l'OMCI a pu mettre en place un programme complet et coordonné qui fait appel à des conseillers régionaux en contact permanent avec les gouvernements, à des experts consultants envoyés aux gouvernements sur leur demande pour les conseiller sur des projets spécifiques et à des conseillers interrégionaux basés au siège qui peuvent fournir aux gouvernements ou à des groupes de gouvernements, les conseils et l'assistance spécialisée dont ils ont besoin. Tous ces experts et conseillers restent en contact étroit avec les responsables régionaux du siège et avec les divisions techniques du secrétariat. Il en résulte un flux continu d'informations entre les centres régionaux et le siège qui permet d'accorder une assistance en temps utile et dans le domaine approprié. A l'heure actuelle, vingt experts techniques sont mis gracieusement à la disposition des pays en développement pour les aider à se doter d'une marine marchande efficace, et le Secrétaire général de l'OMCI engage tous les pays à faire appel à leurs services, qui couvrent tous les domaines de la navigation. Les pays en développement sont souvent handicapés parce qu'il leur manque le personnel maritime qualifié qui leur permettrait d'acquérir et d'exploiter efficacement une flotte d'un tonnage approprié mais aussi d'équiper les ports, les chantiers navals, etc. C'est la raison pour laquelle l'OMCI a inscrit au premier rang de ses priorités l'implantation de moyens de formation modernes dans les pays en développement. Elle a déjà participé à la création d'instituts maritimes dans plusieurs pays et a accordé une assistance technique aux instituts régionaux créés par des groupements de pays (pays arabes, pays francophones

d'Afrique occidentale et centrale et pays anglophones d'Afrique orientale, par exemple). L'OMCI continuera d'appuyer ces activités régionales grâce à l'aide du PNUD et de plusieurs pays maritimes développés (Norvège, Suède, République fédérale d'Allemagne, Pays-Bas et Belgique). Le Secrétaire général de l'OMCI tient à signaler également le séminaire sur la sécurité et la prévention de la pollution, organisé par le Japon, et le séminaire sur la formation maritime organisé par l'URSS.

45. L'OMCI, soucieuse de jouer son rôle au sein des organismes des Nations Unies, continue de participer au mécanisme de coordination du système des Nations Unies et s'efforce de coordonner ses activités avec celles des autres organisations tant pour renforcer l'efficacité de son programme que pour en faire profiter les gouvernements au maximum. L'OMCI continue de coopérer avec le PNUE, la CNUCED et l'OIT et elle a conclu de nouveaux arrangements avec l'ONUDI, le HCR et les commissions régionales. Elle participe activement aux travaux du CAC et au mécanisme de coordination établi sous ses auspices et ceux du Conseil économique et social. Dans son domaine spécialisé, l'OMCI tient en effet à participer à l'effort global de l'ONU pour améliorer la situation économique et sociale de tous les pays et elle s'engage dans ce but à poursuivre deux objectifs précis : promouvoir une coopération mondiale dans le domaine maritime et octroyer toute l'assistance technique nécessaire aux pays en développement pour les aider à se doter de la flotte marchande qui leur convient.

46. Le PRÉSIDENT, répondant aux questions posées par les représentants des Etats-Unis d'Amérique et de la République arabe syrienne, indique que le Secrétariat publiera prochainement un document exposant l'état de la distribution des documents et que, d'autre part, la clôture de la liste des orateurs pour le débat général est différée jusqu'à ce que certaines délégations soient en mesure d'indiquer la date à laquelle elles souhaitent prendre la parole.

La séance est levée à 12 h 30.

21^e séance

Judi 5 juillet 1979, à 15 h 25.

Président : M. Hugo SCHELTEMA (Pays-Bas).

E/1979/SR.21

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Examen général de la politique économique et sociale internationale, y compris l'évolution régionale et sectorielle (suite)

1. M. DAVIES (Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale) dit qu'en réponse à la demande formulée par le Conseil dans sa résolution 1978/45 il présente maintenant son rapport sur le Programme climatologique mondial (E/1979/84). Outre

des climatologues, des économistes, des agronomes, des spécialistes des ressources en eau, des urbanistes, des médecins et des environmentalistes ont assisté à la Conférence mondiale sur le climat organisée par l'OMM au début de l'année. Les conclusions de la Conférence sont incorporées dans une Déclaration qui figure dans l'appendice A du rapport. Cette déclaration constitue un bilan faisant autorité de l'état actuel des connaissances en ce qui concerne le climat et les questions connexes; l'accent est mis en particulier sur les préoccupations que suscite actuellement la possibilité de variations

climatiques provoquées par les activités de l'homme, notamment l'accroissement de la teneur en dioxyde de carbone de l'atmosphère, qui peut aboutir à une élévation de température de l'atmosphère, et les effets de certains polluants (en particulier les chlorofluorométhane) sur l'ozone de la stratosphère. Cette déclaration, ainsi que les autres conclusions de la Conférence, ont été présentées au récent Congrès météorologique mondial et prises en considération lors de la préparation du Programme climatologique mondial.

2. Les quatre programmes qui forment le Programme climatologique mondial tiennent compte du souhait exprimé par le Conseil qu'une assistance prompt et efficace soit fournie aux planificateurs et aux responsables nationaux. Le Programme des applications climatologiques et le Programme concernant l'étude des incidences du climat sont en relation directe avec cet objectif, alors que le Programme de recherches sur les changements climatiques et la variabilité du climat et le Programme des données climatologiques ont un rapport un peu moins direct avec lui. Le Conseil a demandé instamment que tous les organismes et les programmes appropriés au sein du système des Nations Unies collaborent aussi étroitement que possible avec l'OMM à l'élaboration et à l'exécution du Programme, et le Congrès de l'OMM, dans sa résolution établissant le Programme [résolution 29 (Cg-VIII)], a demandé de façon précise la collaboration d'organismes tels que la FAO, le FIDA, l'UNESCO, le PNUE et l'OMS, et aussi d'organismes non gouvernementaux tels que l'Institut international pour l'application de l'analyse de systèmes et le Conseil international des unions scientifiques.

3. L'OMM prendra la direction dans l'orientation et la coordination du Programme, mais il serait nécessaire que d'autres organismes internationaux jouent pleinement leur rôle, et il faudra aussi un grand effort, au niveau des pays, dans l'organisation des procédures d'observation, des programmes sur le terrain, des systèmes de surveillance et des études concernant la recherche. Il est encourageant de noter que des discussions ont déjà été engagées avec certains organismes des Nations Unies en vue de mettre en train des projets et activités spécifiques.

4. Depuis quelques années, l'OMM, conjointement avec le Conseil international des unions scientifiques, participe au Programme de recherche sur l'atmosphère globale. Au titre de ce programme se déroule actuellement une expérience météorologique à l'échelon mondial qui fait intervenir cinq satellites météorologiques géostationnaires, plusieurs satellites sur orbite polaire, quelque 50 navires de recherche scientifique et quelque 300 stations automatiques sur bouée flottante, auxquels s'ajoutent des observations effectuées par des aéronefs et des ballons à haute altitude. Cette expérience constitue un exemple sans précédent de coopération scientifique internationale, et les données ainsi recueillies seront une contribution précieuse à l'élément recherche du Programme climatologique mondial.

5. En raison du rapport que présentent de si nombreux points du Programme climatologique mondial avec les questions dont est saisi le Conseil, notamment dans des domaines tels que l'alimentation, l'eau, l'énergie, la

santé et l'environnement, l'OMM se féliciterait de l'appui continu du Conseil.

6. M. SAOUMA (Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) rappelle que la semaine suivante la FAO accueillera la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural. Entre autres questions complexes la Conférence devra examiner les problèmes suivants : comment réaliser des réformes en matière de développement agraire et rural d'une façon qui soit politiquement et socialement acceptable sans diminuer l'efficacité de la production ni entraver la croissance, comment arrêter l'exode rural et comment adapter les structures migratoires aux possibilités socio-économiques changeantes dans les zones rurales et urbaines. La Conférence devra également étudier les questions suivantes : comment faire bénéficier le développement rural des progrès accomplis par la science et la technologie, comment établir un juste équilibre entre les ressources offertes par l'environnement et la population, comment assurer que les facteurs de production et les services modernes nécessaires à l'amélioration de la production agricole soient fournis et répartis dans les meilleures conditions, comment introduire des technologies à forte intensité de main-d'œuvre dans les zones rurales pour atténuer les effets du chômage et de la non-possession de terres, comment concilier l'exigence d'une productivité élevée avec la nécessité de développer l'emploi, quels systèmes de surveillance concevoir pour faire en sorte que les projets visant à aider les populations pauvres des zones rurales atteignent bien leur objectif, comment faire accepter par les petits exploitants agricoles et les paysans sans terres les programmes destinés à améliorer leur sort et, enfin, comment obtenir la participation active des ruraux au processus du développement.

7. La Conférence devrait adopter une déclaration de principes et un programme d'action. M. Saouma propose que le rapport de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural soit transmis à l'Assemblée générale en même temps que le rapport de la Conférence de la FAO, qui se réunira du 10 au 29 novembre 1979. Entre-temps, les conclusions de la Conférence mondiale pourraient être communiquées officieusement au Comité préparatoire pour la nouvelle stratégie internationale du développement, ainsi qu'au Conseil mondial de l'alimentation, qui doit siéger en septembre.

8. M. Saouma est convaincu que la Conférence mondiale pourra aider puissamment l'action de tous les organismes des Nations Unies et qu'elle facilitera notamment l'élaboration d'une nouvelle stratégie internationale du développement. Il ne propose pas la création d'un nouveau mécanisme chargé d'aider à mettre en œuvre le programme d'action. Ce n'est pas seulement pour éviter des dépenses superflues, mais aussi parce que le mandat de la FAO et celui d'autres institutions des Nations Unies englobent tous les aspects de la réforme agraire et du développement rural.

9. La FAO consacre tous ses efforts au travail entrepris pour formuler une nouvelle stratégie internationale du développement. En fait, la grande étude qu'elle a entreprise sous le titre, « Agriculture : horizon 2000 », a été conçue dès le départ comme une contribution à la

stratégie internationale du développement pour la troisième décennie des Nations Unies pour le développement. Un premier résumé des conclusions de cette étude a été présenté au Comité préparatoire pour la nouvelle stratégie internationale du développement lors de la session qu'il a tenue récemment; la version intégrale sera examinée par la Conférence de la FAO en novembre.

10. L'agriculture doit être au cœur de la nouvelle stratégie : en effet, non seulement elle nourrit l'humanité, mais encore elle crée l'essentiel de l'emploi et de l'activité économique dans les zones rurales; c'est d'elle aussi que de nombreux pays tirent une large part de leurs recettes d'exportation. Elle n'est pas la rivale de l'industrialisation, mais plutôt son complément, dans un rapport d'interdépendance. L'expérience prouve que, faute d'accorder toute l'attention voulue aux problèmes de l'agriculture, tout l'effort de développement d'un pays peut se trouver compromis.

11. Le Comité plénier créé en application de la résolution 32/174 de l'Assemblée générale a consacré presque exclusivement aux questions d'alimentation et d'agriculture la session qu'il a tenue récemment. M. Saouma se félicite tout particulièrement du soutien apporté par le Comité en ce qui concerne la sécurité alimentaire mondiale. Un sujet d'intérêt général traité par le Comité plénier est le développement des pêches dans les zones économiques exclusives. Les récentes modifications apportées au régime des mers font que la grande majorité des ressources halieutiques mondiales se trouve désormais sous la juridiction des Etats côtiers, ce qui aura probablement des effets importants sur les opérations de pêche. La FAO lance un grand programme pour aider les pays en développement à exploiter les ressources halieutiques dont ils sont désormais les maîtres. Le nouveau régime des pêches marque un progrès limité, mais important, dans la voie d'un nouvel ordre économique international; la coopération que la FAO poursuit avec l'ONU sur divers aspects de ce problème est donc tout à fait justifiée. M. Saouma est reconnaissant au PNUD et au Centre d'information et de recherche sur les sociétés transnationales pour l'appui reçu dans ce domaine.

12. Pour ce qui est de la sécurité alimentaire mondiale, la situation est moins satisfaisante. Jusqu'en février 1979, il était permis d'espérer que bon nombre des idées générales contenues dans l'Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale mis au point par la FAO recevraient une application pratique grâce à la conclusion d'un nouvel accord international sur les céréales qui contiendrait des dispositions contraignantes prescrivant la constitution de stocks en période d'abondance et leur déblocage en période de pénurie, ce qui, conjugué avec l'octroi d'une assistance spéciale aux pays en développement et l'élaboration d'une nouvelle convention relative à l'aide alimentaire, aurait permis de stabiliser les marchés internationaux d'un groupe de produits d'importance vitale. Mais ces espoirs ont été annihilés par l'arrêt des travaux de la Conférence de négociation des Nations Unies sur un fonds commun dans le cadre du Programme intégré pour les produits de base. La reprise des négociations n'étant pas probable dans un proche avenir, M. Saouma a proposé, à titre intérimaire, un plan d'action en cinq points sur la sécurité alimentaire mondiale qui a été bien accueilli par le Comité plénier de l'Assemblée générale, approuvé par le

Comité de la sécurité alimentaire de la FAO et adopté par le Conseil de la FAO. Il sera soumis à la Conférence de la FAO en novembre. Les cinq points sont les suivants : adoption de politiques de stockage des céréales vivrières par tous les gouvernements ayant souscrit à l'engagement international; établissement de critères applicables à la gestion et au déblocage des stocks nationaux détenus en conformité de l'engagement; mesures spéciales destinées à aider les pays à faible revenu et à déficit alimentaire à satisfaire leurs besoins d'importation courants et leurs besoins d'urgence; arrangements spéciaux en matière d'assistance à la sécurité alimentaire en faveur des pays en développement et encouragement à l'autonomie collective des pays en développement dans le secteur de la sécurité alimentaire.

13. La nécessité d'une action dans ce domaine a récemment été mise en lumière par la persistance des nouvelles alarmantes concernant les perspectives pour les céréales en 1979; la FAO prévoit que la production de blé et de céréales secondaires diminuera de 6 p. 100 par rapport à 1978. Il y a certes dans le monde des stocks importants pour combler le fossé entre la production et la consommation prévues pour 1979, mais ils sont pour l'essentiel concentrés en Amérique du Nord, et les moyens de transport limités dont on dispose risquent de restreindre la mesure dans laquelle ils pourront pénétrer sur le marché mondial au cours de la prochaine campagne. La récente flambée des prix est la conséquence de ce problème logistique plutôt que d'une pénurie mondiale proprement dite, telle que celle de 1973-1974. Les pays donateurs doivent non seulement maintenir le volume de leur aide alimentaire, mais même l'accroître, du moins en faveur des pays en développement les plus gravement touchés. Les exportateurs qui bénéficieront de la hausse des prix sur le marché international ont le devoir de consentir un effort particulier; en outre, en évaluant les difficultés des pays en développement qui sont importateurs, il faudra tenir compte des effets probables de la hausse des prix sur leur balance des paiements. M. Saouma va suivre la situation de très près et, si elle menace de s'aggraver, il sera prêt à organiser les consultations prévues dans son plan d'action pour la sécurité alimentaire mondiale. De plus, il a invité le Directeur général du FMI à étudier la possibilité de fournir un soutien supplémentaire à la balance des paiements des pays en développement confrontés à ce type de problème.

14. Pour ce qui est des cas précis de pénurie, M. Saouma dit que le système mondial d'information et d'alerte rapide mis en place par la FAO fait apparaître que vingt-huit pays en développement au moins sont en difficulté ou risquent de l'être bientôt. Une période particulièrement difficile attend l'Afrique australe où les problèmes politiques viennent aggraver les effets de la sécheresse; on pourrait parfois trouver des vivres à l'extérieur, mais on manque de moyens de transport pour les faire parvenir. Pour ce qui est du Kampuchea démocratique, en raison de la situation politique, on ne dispose d'aucun renseignement officiel à ce jour, mais d'après des renseignements officieux, ce serait de tous les pays du monde celui où la famine est aujourd'hui une réalité. Déjà, en 1978; les cultures de riz avaient souffert des inondations; par la suite, les combats ont non seulement perturbé les opérations de récolte, mais

détruit des stocks considérables. Il est peu probable que la population ait de quoi se nourrir jusqu'à la soudure en fin d'année. Il est, de fait, très douteux que l'on plante actuellement assez de riz pour obtenir dans quelques mois une récolte de quelque importance. M. Saouma lance encore une fois un appel aux gouvernements leur demandant d'oublier toute considération politique pour mettre en route une opération strictement humanitaire en faveur du Kampuchea démocratique et des personnes déplacées en Asie du Sud-Est, y compris ceux que l'on appelle les « boat people » du Viet Nam. Il ne peut pas y avoir de développement sans survie et, aujourd'hui, c'est la survie de centaines de milliers de personnes qui est en jeu.

15. Pour M. MARSHALL (Royaume-Uni), il est bon que le Conseil se penche attentivement sur le bilan des problèmes économiques actuels qui a été fait au cours des grandes conférences tenues récemment : la cinquième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, les réunions ministérielles de l'AIEA et de l'OCDE, les réunions du Conseil européen et des ministres de l'énergie des pays membres de l'OPEP et la réunion au sommet de puissances industrielles à Tokyo.

16. On commence aujourd'hui à prendre conscience de la réalité du problème de l'énergie. L'importance du rôle que les Nations Unies doivent jouer pour y faire face est illustrée par la résolution 1978/61 du Conseil de tenir une conférence internationale sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables. La délégation du Royaume-Uni est disposée à examiner favorablement toutes les propositions visant à parvenir à un consensus sur les méthodes à utiliser pour faire face au problème de l'énergie, y compris notamment les propositions formulées par le Président du Mexique. Le Royaume-Uni est un grand producteur d'énergie (charbon, gaz naturel et énergie nucléaire) ainsi qu'un important exportateur de pétrole, mais sa situation privilégiée a accru et non pas réduit ses préoccupations au sujet de la situation énergétique mondiale. Il n'est de l'intérêt de personne que cette situation soit une source d'inquiétude pour l'avenir de l'économie mondiale. Le Gouvernement du Royaume-Uni, qui reconnaît lui aussi la nécessité urgente d'économiser les ressources énergétiques actuelles et d'en développer de nouvelles, a fixé des objectifs en vue de limiter ses importations de pétrole en 1985, ce qui lui permettra de contrôler l'évolution dans ces deux domaines. Le communiqué de Tokyo marque bien l'intention des participants à la réunion au sommet de mettre particulièrement l'accent sur la nécessité d'aider les pays en développement à exploiter leur potentiel énergétique et exprime un soutien sans réserve au programme d'exploitation des hydrocarbures de la Banque mondiale et à son effort de coordination de l'aide apportée aux pays en développement pour qu'ils accroissent leur utilisation des sources d'énergie renouvelables.

17. Le développement économique ne peut se dissocier du développement social; l'expérience a montré l'importance des questions sociales dans les choix politiques, et les préparatifs actuels en vue d'une nouvelle stratégie internationale du développement doivent inévitablement mettre l'accent sur la nécessité de définir les objectifs du développement dans une perspective tant sociale

qu'économique. La Commission du développement social, comme elle a été invitée à le faire par l'Assemblée générale, a directement donné au Comité préparatoire son avis sur le contenu de cette stratégie¹. Le document dans lequel sont exposées les vues de la Commission est extrêmement utile en raison de son approche pratique, réaliste, solidement fondée sur l'expérience et de l'intérêt porté à la question par ses auteurs. Ces derniers soulignent aussi que la recherche d'objectifs sociaux et celle d'objectifs économiques ne sont pas nécessairement antagonistes; le tout est de trouver un juste équilibre entre les deux. La croissance économique est certes un élément essentiel du fait que les ressources ne peuvent être réparties entre les différents objectifs que si elles existent, mais elle ne suffit pas. M. Marshall regrette que le Conseil n'examine plus comme auparavant les problèmes économiques et sociaux simultanément, à sa session d'été. Cette séparation est artificielle et tend à accentuer la division du travail qui existe entre les Deuxième et Troisième Commissions de l'Assemblée générale. Il y aurait toutefois une possibilité d'éviter un cloisonnement excessif en faisant en sorte que les points de l'ordre du jour provisoire de l'Assemblée générale qui portent respectivement sur la situation sociale dans le monde et l'application de la Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social soient traités de manière à tenir compte de leur interdépendance avec les questions économiques. Le Conseil pourrait montrer la voie en procédant de la sorte.

18. M. Marshall se félicite que le Secrétaire général ait pu formuler ses propositions sur l'amélioration du fonctionnement de l'Assemblée générale à temps pour qu'elles soient examinées à la présente session du Conseil et a suivi avec beaucoup d'intérêt les conversations officieuses qui les ont précédées. Les problèmes techniques liés à la préparation et à l'organisation des réunions pourraient à première vue sembler ne pas mériter le temps qu'on leur consacre. Cependant, l'efficacité n'est pas une fin en soi, on doit la rechercher dans un souci de rentabilité. Le rôle qu'ont joué les consultations pour l'étude de problèmes communs et surtout pour éviter que ne soient prises dans un pays des mesures qui pourraient nuire à d'autres n'a pas été suffisamment reconnu. Dans les années 70, contrairement à ce qui s'est passé dans les années 30, le réseau de consultations internationales a remarquablement bien fonctionné et il sera plus nécessaire-encore qu'il en soit ainsi dans les années 80. Quelle que soit la qualité des participants, l'issue d'une réunion dépend de la façon dont elle est organisée. Le plus important est notamment de choisir de bons présidents, de leur fournir l'appui nécessaire, d'éviter les calendriers surchargés et de faire les préparatifs appropriés dans les délégations et au sein du Secrétariat. Il ne faut pas partir de l'hypothèse que les délégations soutiendront forcément des points de vue opposés. Il n'est pas nécessaire de multiplier les réunions mais il vaut mieux les organiser et mettre davantage l'accent sur le travail à effectuer.

19. Il n'y a pas actuellement d'événement plus important sur le plan humanitaire ou politique que la situation tragique des « boat people » vietnamiens. L'importance

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 1979, Supplément n° 4 (E/1979/24)*, chap. II, déc. XIII.

mondiale de ce problème a conduit le Premier Ministre du Royaume-Uni à demander la convocation d'une conférence internationale sur cette question. La délégation du Royaume-Uni se félicite donc de la réunion convoquée par le Secrétaire général les 20 et 21 juillet 1979 afin d'examiner l'aspect humanitaire du problème. Cependant, il ne suffit pas d'apporter les secours indispensables. La communauté internationale doit de toute urgence trouver les moyens d'étudier les causes de la détresse et de la peur qui contraignent ces personnes à fuir leur pays. Le Viet Nam a la responsabilité expresse de conduire ses affaires de manière à ne pas condamner une partie de sa population à endurer les souffrances auxquelles le monde assiste actuellement. La communauté mondiale doit rappeler au Viet Nam cette responsabilité.

20. Se plaçant dans la perspective des années 80 puisqu'il s'agit de la dernière session ordinaire du Conseil pour la décennie en cours, M. Marshall ne se déclare pas pessimiste au sujet des moyens dont on dispose pour traiter les problèmes qui se posent au système des Nations Unies, et il ne peut, à son avis, y avoir de doute quant à la valeur des participants à ses réunions. Il pense toutefois que les ressources intellectuelles et organisationnelles ne sont pas utilisées aussi efficacement que possible. Il serait vain d'espérer que tous les problèmes pourront être résolus par des réflexions communes au cours de réunions bien organisées, mais il y a tout lieu de croire que nous sommes sur la bonne voie vers la solution des problèmes.

21. M. LA ROCCA (Italie) accueille favorablement la décision de convoquer une conférence des Nations Unies sur le problème des réfugiés du Viet Nam qui préoccupe considérablement l'opinion publique italienne. Les autorités italiennes sont disposées à faire tout ce qui est en leur pouvoir afin de soulager les souffrances de ceux qui luttent pour leur survie.

22. Les difficultés créées par la tendance à la récession, les faibles taux de croissance, le chômage, le sous-emploi et la forte inflation ont confirmé l'interdépendance considérable des économies nationales et des différents problèmes. Les mesures provisoires ne sont pas de nature à accélérer le développement des pays du tiers monde; on ne peut retarder davantage la mise en place d'une politique globale d'ajustements structurels. Le Gouvernement italien s'engage aussi, pour sa part, à construire progressivement un nouvel ordre économique international plus équitable. Si l'on ne peut ignorer les difficultés actuelles, on ne doit pas renoncer à l'engagement de poursuivre une politique de coopération avec les pays en développement, notamment en mettant en place des réformes structurelles et une nouvelle division du travail et de la production.

23. Il s'agit de définir un ensemble complet et équilibré de mesures de politique générale afin de lutter contre l'inflation sans créer les conditions d'une récession. Les niveaux de chômage inacceptables atteints dans la plupart des pays industrialisés créent un malaise social, entravent les réajustements structurels des systèmes de production et obligent les gouvernements à prendre des mesures protectionnistes. Les faibles taux de croissance empêchent les pays industrialisés de développer de façon substantielle leurs importations et les pays en développement d'augmenter leurs recettes d'exportation; ils n'ont

pas été assez élevés pour permettre d'accroître de façon significative les ressources dont les pays industrialisés peuvent disposer pour des transferts dans les pays en développement.

24. Le problème de l'énergie risque de menacer gravement l'économie mondiale si les producteurs et les consommateurs de pétrole n'adoptent pas des politiques concertées. Il est urgent de rétablir l'équilibre sur les marchés mondiaux du pétrole et d'encourager les pays consommateurs à consentir des efforts d'économie si l'on ne veut pas que l'augmentation des coûts des importations de pétrole entraîne une aggravation de l'inflation, un ralentissement de la croissance et un accroissement du chômage. Les résultats de la réunion qui s'est tenue récemment à Tokyo sont extrêmement encourageants car ils ont montré que les sept pays participants ont l'intention d'aborder le problème de façon constructive et responsable. Il y a lieu d'espérer que toutes les autres parties concernées imiteront cette attitude.

25. Dans le secteur monétaire, la persistance des déficits considérables des transactions courantes, surtout dans les pays en développement, résulte de la détérioration des termes de l'échange de certains de ces pays, de la stagnation des économies de certains pays industrialisés et de l'accroissement de la dette des pays en développement. De plus, des fluctuations monétaires inattendues ont eu tendance à déstabiliser le système international des prix, et il est donc devenu difficile de faire les prévisions nécessaires à la bonne marche des opérations économiques internationales.

26. Des progrès ont été réalisés dans le domaine des échanges internationaux; plusieurs accords importants ont été conclus qui ont permis d'abaisser les droits de douane et de réduire les barrières non tarifaires. Il faut espérer que la communauté internationale s'appuiera sur ces résultats pour aller plus loin et s'efforcer de faire des relations commerciales un meilleur instrument de croissance et de développement économiques.

27. L'Italie, en raison de l'intégration très poussée de sa structure de production à l'économie mondiale, est très dépendante à l'égard de l'environnement économique international. D'un côté, la situation de la monnaie s'est nettement améliorée ces derniers mois, la production industrielle totale s'est accrue et la situation de la balance des paiements est satisfaisante; mais, d'un autre côté, le niveau du chômage reste élevé, le taux annuel d'inflation pourrait bien croître et l'augmentation des prix du pétrole jointe aux restrictions actuelles des approvisionnements exerce un effet défavorable sur l'économie. Cependant, ces difficultés ne seront certainement pas utilisées par le Gouvernement italien comme un prétexte pour éviter de s'engager dans la réforme des relations économiques internationales; au contraire, elles devront être considérées comme une raison supplémentaire de s'efforcer de résoudre les problèmes économiques internationaux et de promouvoir le développement des pays en développement. L'objectif fondamental commun est d'améliorer les conditions de vie de millions de personnes dans le monde. La santé, la nutrition, l'éducation, les établissements humains, l'environnement, les pays les moins avancés et les couches les plus défavorisées de la population mondiale devront recevoir une attention plus soutenue de la part de la communauté internationale.

28. L'Italie exécute actuellement des programmes de coopération avec plusieurs pays dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie et des services. Des experts italiens travaillant dans les pays en développement fournissent une assistance technique, et des cours de formation, dans plusieurs domaines, sont organisés en Italie pour le personnel de ces pays. Un département de la coopération au développement a récemment été créé au sein du Ministère des affaires étrangères, en vertu d'une nouvelle loi qui prévoit aussi d'accroître le volume et d'améliorer la qualité de la coopération de l'Italie avec les pays en développement. En application de la résolution 165 (S-IX) du Conseil du commerce et du développement, la décision a été prise récemment d'annuler la dette de dix pays les moins avancés, jusqu'à concurrence d'environ 23 millions de dollars des Etats-Unis.

29. Dans le domaine monétaire, la décision du Gouvernement italien d'adhérer au système monétaire européen doit être considérée comme participant d'un désir plus général de contribuer à une plus large stabilisation des taux de change et à une plus grande amélioration du système monétaire mondial. Comme les problèmes monétaires sont inextricablement liés aux problèmes de développement, une analyse approfondie des lacunes du système actuel et de la nécessité de réforme qui en découle doit faire partie intégrante du dialogue permanent entre pays industrialisés et pays en développement. Le Gouvernement italien a pris note avec satisfaction du résultat positif de la Conférence de négociation des Nations Unies sur un fonds commun dans le cadre du Programme intégré pour les produits de base; M. La Rocca souligne la nécessité de conclure d'urgence les accords de produits qui doivent accompagner la création du fonds.

30. La cinquième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement n'a pas abouti à des résultats spectaculaires, mais des progrès appréciables ont été réalisés dans des domaines spécifiques parmi lesquels on peut mentionner la situation des pays les moins avancés, la coopération économique entre pays en développement et le protectionnisme. Le fructueux dialogue qui s'est ouvert à Manille doit être poursuivi, notamment dans l'optique des préparatifs de la nouvelle stratégie internationale du développement. C'est là une entreprise délicate; il faudra en particulier concilier les limites du système économique mondial et le rôle de stimulant de la stratégie pour accélérer l'évolution des pays en développement. Une vision commune des principaux objectifs de la stratégie est une condition essentielle de sa préparation, et la délégation italienne estime que les éléments d'un accord fondamental sont déjà réunis à cet égard. M. La Rocca est sûr que, lorsque les discussions reprendront dans un climat de confiance mutuelle, les divergences de vues qui ont été à l'origine des résultats modestes obtenus à la dernière session préparatoire ne retarderont plus la formulation de la stratégie. Il faudra adopter une approche réaliste pour élaborer une série de directives concernant les mesures qui devront être prises par les pays développés et les pays en développement et laisser à la stratégie une certaine souplesse pour qu'elle puisse être adaptée à l'évolution de la situation économique internationale.

31. Le dialogue devra porter sur tous les éléments de la coopération économique internationale. Jusqu'ici,

l'énergie n'a pas fait l'objet de discussions au niveau mondial, mais le défi de l'énergie appelle une réponse commune à laquelle les pays producteurs et les pays consommateurs, qu'ils soient développés ou en développement, devront être associés. Il faudra faire tous les efforts possibles pour maintenir un niveau approprié de développement et de croissance économiques grâce à des approvisionnements adéquats en ressources énergétiques; il faudra très probablement revoir les schémas de production et de consommation pour les adapter à la rareté des ressources. En conséquence, il sera nécessaire de chercher des sources d'énergie de rechange, de prendre des mesures d'économie et d'améliorer et accroître la recherche-développement en matière d'énergie. Il faudra s'atteler à ces tâches non seulement au niveau national mais aussi dans le cadre de la coopération internationale, en tenant compte des intérêts et des besoins de tous les pays, dans le plein respect des droits souverains de chaque Etat. L'ONU est l'instance qui convient le mieux à cet objectif, et le Gouvernement italien, qui a déjà approuvé la proposition du Secrétaire général visant à créer un institut de l'énergie dans le cadre du système des Nations Unies, souhaite participer à des consultations constructives en vue de donner une suite appropriée à cette proposition. Dans cette optique, la prochaine conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables revêt un intérêt particulier.

32. Comme beaucoup d'autres, la délégation italienne est préoccupée de l'avenir du Conseil économique et social. La résolution 32/197 de l'Assemblée générale aurait dû permettre un renforcement des fonctions du Conseil, mais celui-ci n'a pas encore pu déployer pleinement son activité de principal organe de coordination du système des Nations Unies dans le domaine économique et social. Il y a lieu d'espérer que des mesures concrètes de réforme seront adoptées en définitive pour permettre au Conseil d'organiser ses travaux de façon plus rationnelle et plus constructive.

33. En terminant, M. La Rocca désire assurer le Conseil de l'attachement de son gouvernement à la cause de la coopération internationale pour le développement. La paix, la stabilité, le progrès social et la croissance économique dépendront, dans une large mesure, de l'instauration d'une telle coopération, fondée sur l'égalité et la reconnaissance de la contribution que chaque pays peut apporter à l'effort commun.

34. M. BI JILONG (Secrétaire général adjoint à la coopération technique pour le développement) dit qu'il est sérieusement envisagé de procéder à la réorganisation interne du Département de la coopération technique pour le développement, compte tenu des besoins de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, tels qu'ils sont exposés, notamment, dans la résolution 32/197 de l'Assemblée générale. Il espère que ce processus sera achevé dans un proche avenir.

35. L'évolution récente, aux niveaux national et international, met en lumière l'importance du concept d'équité, tant au sein des nations qu'entre les nations elles-mêmes. Les pays en développement sont naturellement fortement désireux de parvenir à une autosuffisance individuelle et collective, mais, jusqu'à un certain point, la réussite dépendra de la situation économique

internationale. La nouvelle stratégie internationale du développement devra donc prévoir des mesures, aux niveaux national et international, visant à accroître réelles le flux de ressources destinées aux pays en développement, à renforcer la souveraineté nationale sur les ressources naturelles et à assurer aux pays en développement une plus grande participation à la prise de décisions concernant les questions internationales. A un autre niveau, il faudra que le développement national des pays du tiers monde, à la fois en termes globaux et sectoriels, tienne une place de premier plan dans la stratégie.

36. La coopération technique, qui touche à tous les aspects du développement national et de la collaboration internationale, est un moyen important de renforcer l'autosuffisance individuelle et collective des pays en développement et d'accroître leur capacité de développement. Toutefois, la réalisation du plein potentiel de la coopération technique dépend d'un certain nombre de facteurs. En premier lieu, les besoins des pays en développement en matière de coopération technique dépassent de loin les ressources bilatérales et multilatérales disponibles. Un objectif principal de la nouvelle stratégie devrait donc être d'assurer un accroissement substantiel de ces ressources, et la communauté internationale doit renouveler son engagement en ce qui concerne la coopération technique en tant qu'élément majeur du programme d'action pour la troisième décennie des Nations Unies pour le développement. En second lieu, il faut que la planification et la programmation des activités de coopération technique soient révisées afin de permettre leur intégration à la planification du développement à l'échelon national et à la programmation par pays. La majeure partie des ressources devrait être affectée aux projets par pays, mais il faudrait aussi augmenter celles qui sont destinées aux programmes multinationaux et aux programmes mondiaux. La rareté des ressources est l'une des raisons pour lesquelles la coopération technique entre pays en développement n'est pas devenue une activité majeure comme l'avait recommandé la Conférence des Nations Unies de 1978 sur cette question, et les possibilités d'une telle coopération demeureront limitées; à moins que la communauté internationale ne fournisse des ressources substantiellement accrues.

37. Dans le passé, les activités de coopération technique ont parfois été entravées par le manque de ressources. De plus grands efforts sont nécessaires pour diffuser l'information sur les mesures internationales aux pays en développement, pour formuler des programmes d'action appropriés en vue de donner effet à ces mesures, pour les intégrer dans le processus national de prise de décisions et aider les pays en développement à effectuer les changements institutionnels qui leur permettront de tirer le meilleur parti de la coopération technique offerte par les Nations Unies. La communauté internationale devrait aussi mettre au point des formes plus acceptables de coopération technique, y compris la coopération technique entre pays en développement et une plus grande collaboration entre le Siège et les commissions régionales. En outre, comme la plupart des problèmes de développement économique et social prennent rapidement des dimensions mondiales, il est nécessaire d'élaborer des stratégies à ce niveau afin de pou-

voir résoudre ces problèmes à l'échelon national. Enfin, les pays en développement souhaitent que le simple transfert de techniques soit remplacé par une coopération visant à élaborer une technologie particulièrement adaptée à leurs besoins. Toutes ces activités nécessiteront non seulement des ressources supplémentaires au niveau mondial, mais encore une certaine souplesse dans leur emploi qui permettra l'expérimentation, afin que la nouvelle stratégie internationale du développement ait une meilleure chance de réussite que celles qui l'ont précédée.

38. En tant qu'agent d'exécution du Secrétariat en matière de coopération technique, le Département de la coopération technique pour le développement est responsable de la planification du développement, de l'administration et des finances publiques, des ressources naturelles et de l'énergie, qui toutes revêtent de l'importance pour l'établissement du nouvel ordre économique international et la formulation de la nouvelle stratégie internationale du développement. Dans une récente déclaration au Comité préparatoire, M. Bi Jilong a indiqué certains points qui, outre ceux qu'il vient de mentionner, devraient être examinés. Il a dit notamment que les organismes des Nations Unies devraient prendre de nouvelles mesures pour aider les pays en développement à explorer et à exploiter leurs ressources naturelles, que des mesures urgentes sont nécessaires pour mettre au point d'autres sources d'énergie, que la communauté internationale devrait accorder une attention particulière à l'application de la science et de la technologie au développement et que l'ONU devrait aider les pays en développement, sur leur demande, à élaborer et à mettre en œuvre d'autres modèles de développement.

39. Le Département de M. Bi Jilong a convoqué un certain nombre de réunions sur des questions importantes, notamment le développement et la gestion des ressources en eau, les options technologiques et le développement national, les ressources naturelles et l'administration et les finances publiques. Il présentera des recommandations fondées sur les résultats de ces réunions à la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, au Comité préparatoire pour la nouvelle stratégie du développement et aux sessions futures du Conseil.

40. Le Conseil est saisi du rapport le plus récent du Secrétaire général sur le rôle du secteur public dans la promotion du développement économique et social des pays en développement (E/1979/66). L'importance du secteur public est maintenant universellement reconnue, et il est peut-être temps d'envisager de réduire la fréquence de ces examens qui pourraient n'avoir lieu qu'une fois tous les deux ou trois ans et de faire porter tous les efforts sur les questions critiques concernant le rôle de ce secteur identifiées dans le rapport.

41. M. Bi Jilong dit qu'il parlera des activités de son département dans d'autres domaines au titre des points appropriés de l'ordre du jour.

42. M. HELOU (Association internationale des parlementaires de langue française) dit qu'il ressort clairement des rapports sur les diverses régions et sur l'économie mondiale dans son ensemble qu'on ne peut, dans l'immédiat, espérer voir le rythme de l'activité écono-

mique mondiale s'accélérer, et que les taux de croissance, notamment dans les pays en développement non exportateurs de pétrole, continueront d'être peu satisfaisants. Derrière ce tableau, on voit se profiler la faim et les misères qui frapperont inévitablement les plus pauvres et les plus faibles, mais qui finiront pas avoir de terribles répercussions sur les plus riches et les plus forts, et ce malgré tous les efforts déployés par les gouvernements et les institutions internationales pour remédier à cette situation.

43. Les membres de l'Association estiment que leur rôle est de rappeler sans relâche que la stratégie internationale du développement ne peut aboutir que si elle se poursuit, tant sur le plan moral que sur le plan technique : autrement dit, elle ne peut être efficace que si elle est une œuvre de solidarité et de générosité. Les valeurs culturelles sont indissociables des besoins physiques essentiels, et la solution des problèmes économiques ne saurait être une simple question de calcul mathématique puisqu'elle suppose un sentiment d'interdépendance et un désir de coopération, tant à l'échelon national qu'international. En vérité, l'économie est également politique, une politique de détente et de paix; elle est par-dessus tout justice puisque la paix elle-même est œuvre de justice. Seule une politique ainsi conçue peut substituer la compréhension aux affrontements et permettre de consacrer au développement une part croissante des ressources affectées aux armements. Il y a trois ans, le Secrétaire général de l'ONU, recevant les membres de l'Association à New York, les avait exhortés à rester en contact avec l'ONU une fois rentrés dans leur pays, afin de l'aider à construire un monde pacifique et heureux. Les membres de l'Association, répartis sur les cinq continents, appartiennent à la fois à des pays développés et à des pays en développement et ils ont déjà répondu à cet appel en apportant leur concours à toutes les formes de coopération internationale.

44. Depuis quelques années, on assiste à l'effritement du système de Bretton Woods sous le choc de l'inflation accompagnée d'un va-et-vient de capitaux et de vio-

lentes fluctuations des termes de l'échange. Ce n'est pas tant un ordre établi qui a été ébranlé, mais un désordre établi, désordre fait d'irrégularités et d'injustices et qui se traduit, pour les deux tiers de l'humanité, par la difficulté, ou même parfois par l'impossibilité de vivre. Les mesures déjà prises en divers points du globe par des organisations à tous les niveaux doivent certes être poursuivies; mais l'action à entreprendre doit être à la fois plus courageuse, plus complexe et plus cohérente : ce doit être une action créatrice permettant d'instaurer un nouvel ordre.

45. L'aspect le plus directement en rapport avec l'esprit de l'Association est la formation des hommes. Depuis l'époque des premiers économistes, il est reconnu que le rendement de l'investissement dans les ressources humaines est particulièrement élevé. Mais le but visé ne doit pas être seulement de former des travailleurs techniquement qualifiés, il s'agit aussi de faire en sorte que les membres du corps social soient capables de transformer en une réalité la vision de leurs dirigeants, de comprendre ce qui se cache derrière les formules et les chiffres, ce qu'est le développement et ce qu'il n'est pas, et enfin de distinguer la véritable aide au développement des divers types d'exploitation. Dans le même temps, la formation doit ébranler un ensemble de mythes et de préjugés dépassés. Pour la première fois, la collectivité internationale constate dans le concret que le salut de chacun de ses membres dépend réellement du salut de tous, et que l'interdépendance est synonyme de l'égoïsme éclairé et de l'altruisme. Les membres de l'Association souhaitent aller encore plus loin et demandent pourquoi, alors que les progrès scientifiques ont été si rapides pendant les dernières décennies, on a avancé si lentement dans la voie de la connaissance mutuelle et du respect de chacun dans la collectivité internationale. Car c'est bien cela qui compte quand il s'agit de faire face aux problèmes économiques et sociaux, et c'est tous ensemble que les membres de la collectivité internationale doivent préparer les nouveaux lendemains.

La séance est levée à 17 h 40.

22^e séance

Vendredi 6 juillet 1979, à 11 heures.

Président : M. Hugo SCHELTEMA (Pays-Bas).

E/1979/SR.22

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Examen général de la politique économique et sociale internationale, y compris l'évolution régionale et sectorielle (suite)

1. M. RUZEK (Observateur de la Tchécoslovaquie) considère que l'amélioration de la situation politique en Europe depuis la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe est favorable au développement général de la coopération internationale, lequel devrait permettre de surmonter les obstacles au développement de

l'économie mondiale : inflation, ralentissement de la croissance économique, tendance au protectionnisme et détérioration de la situation économique et monétaire dans bien des pays. L'écart entre les niveaux de développement atteints par les divers pays ne fait pourtant que s'accroître et accroît l'état de dépendance et d'endettement des pays en développement vis-à-vis des pays développés. Comme l'ont montré les résultats de la cinquième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, les négociations sur un fonds commun dans le cadre du programme intégré pour les produits de base et les négociations commercia-